

# Trypètes des cerises

Trypète des cerises et trypète noire des cerises  
*Cherry fruit fly* et *Black cherry fruit fly*  
*Rhagoletis cingulata* (Loew) et *Rhagoletis fausta* (Osten Sacken)

Deux espèces de trypètes peuvent causer des dommages dans les vergers de cerises d'Amérique du Nord : la trypète des cerises, qui fait en général le plus de dommages, et la trypète noire des cerises.

## Description

Les deux espèces se différencient uniquement au stade adulte.

### Adulte

- 7 mm;
- Tête et pattes de couleur jaune-brun, point jaune entre le thorax et l'abdomen;
- Ailes transparentes comportant de larges bandes foncées – la trypète noire des cerises présente un motif plus arrondi;
- Abdomen noir marqué de lignes blanches pour la trypète des cerises et complètement noir pour la trypète noire des cerises.

### Larve

- 6 mm;
- Couleur crème;
- Sans pattes, tête non apparente, de type asticot.



Adulte de la trypète des cerises



Adulte de la trypète noire des cerises



Larve

## Dommages

Les dommages de ponte sont peu visibles et peuvent facilement passer inaperçus. La femelle perce le fruit lors de la ponte et insère les œufs légèrement sous la peau, ce qui laisse une cicatrice et peut entraîner l'apparition d'une fossette sur les fruits verts.

La larve s'alimente dans le fruit, près du noyau. Lorsque la ponte a lieu quelques semaines avant la récolte, la peau se flétrit au-dessus de la partie endommagée, ce qui cause parfois un brunissement. En sortant du fruit, la larve mature laisse un trou bien visible. Toutefois, si la femelle pond quelques jours seulement avant la récolte, la larve n'aura pas provoqué de dommages visibles.

Comme les fruits infestés ne tombent pas prématurément, il faut être vigilant au moment de la récolte et lors du triage des fruits.

## Cerisiers nains rustiques au Québec

Les blessures causées par la trypète deviennent des portes d'entrée pour la pourriture brune, qui se propage ensuite aux fruits sains (voir [Pourriture brune](#)).



Dommmages sur les fruits

### Confusions possibles : larves du charançon de la prune et de la drosophile à ailes tachetées

Les larves de la trypète des cerises, du charançon de la prune et de la drosophile à ailes tachetées sont visuellement similaires, mais elles se traitent différemment.

Lorsque des larves sont présentes dans les fruits au moment de la récolte, il s'agit de dommages directs et il peut s'avérer superflu de connaître précisément le coupable à ce moment. Toutefois, une identification précise du ravageur peut permettre de mettre en place des mesures d'intervention mieux ciblées au cours de la saison suivante.

Voici quelques critères pour différencier les larves de ces trois espèces. Toutefois, il est préférable de les faire identifier par un laboratoire de diagnostic.



Larve de la trypète des cerises



Larve du charançon de la prune



Larve de la drosophile à ailes tachetées

#### Trypète des cerises

- 6 mm, de couleur crème, dépourvue de pattes, tête non apparente;
- présence fréquente.

#### Charançon de la prune

- 6 à 9 mm, de couleur crème, sans pattes;
- corps en forme de C, tête brune distincte;
- présence fréquente.

#### Drosophile à ailes tachetées

- 6 mm, blanchâtre;
- plus effilée que les larves de la trypète des cerises; deux petits tubes orangés sont présents au bout de l'abdomen;
- présence rare.

## Dépistage

On dépiste les adultes à l'aide de pièges collants de couleur jaune qui comportent un attractif à base d'ammonium. Le piégeage permet de déterminer le début de l'activité des adultes : c'est le signal indiquant qu'il faut commencer les traitements insecticides dans les cinq à sept jours.

- Installer les pièges vers la fin du mois de juin, au moment où les fruits commencent à se colorer;
- Prévoir au moins quatre pièges par verger, en moyenne deux pièges à l'hectare;
- Placer les pièges à 1,5 m du sol, en bordure du verger, dans un endroit ensoleillé et à l'abri du vent;
- Enlever les feuilles et les rameaux situés à 40 cm autour du piège pour éviter qu'ils ne s'y collent;
- Inspecter les pièges deux fois par semaine jusqu'aux premières captures, puis une fois par semaine par la suite;
- Dénombrer et retirer les trypètes ou changer le piège au besoin.



Piège jaune collant installé



Adulte sur un piège jaune collant

## Stratégie d'intervention

### Prévention

Les populations de tryptètes peuvent être nombreuses dans des cerisiers non traités ou abandonnés et dans les arbres sauvages du genre *Prunus* comme le cerisier de Virginie (cerisier à grappes). Le cerisier de Pennsylvanie est l'hôte indigène de prédilection pour la tryptète noire des cerises, alors que la tryptète des cerises préfère le cerisier tardif. Quand c'est possible, il est important d'éliminer ces sources d'infestation pour diminuer l'impact de ces ravageurs.

L'emploi de géotextiles ou d'autres barrières aurait une certaine efficacité pour réduire les populations. En effet, ces matériaux empêchent les larves de s'enfouir dans le sol pour hiverner et les adultes d'émerger en été.

### Traitements

Au moment de la récolte, les cerises doivent être exemptes de tryptètes. Pour y arriver, il faut commencer l'application de

produits phytosanitaires de cinq à sept jours après les premières captures sur les pièges.

Aucun seuil d'intervention n'a été validé au Québec. Toutefois, en Ontario, un seuil d'intervention de trois tryptètes par piège par semaine est recommandé.

Au besoin, les applications d'insecticides doivent être répétées si la récolte se poursuit alors que les captures de mouches sur les pièges se maintiennent. Divers pesticides sont homologués, tant d'origine biologique que de synthèse. La liste de ces produits se trouve dans le document *Cerisiers nains rustiques – Guide des traitements acaricides, fongicides et insecticides*, publié sur le site Web Agri-Réseau à l'adresse [www.agrireseau.net](http://www.agrireseau.net).

Une fois le produit choisi, il importe de lire attentivement son étiquette pour connaître les conditions d'application avant de l'utiliser.

## Cycle de vie

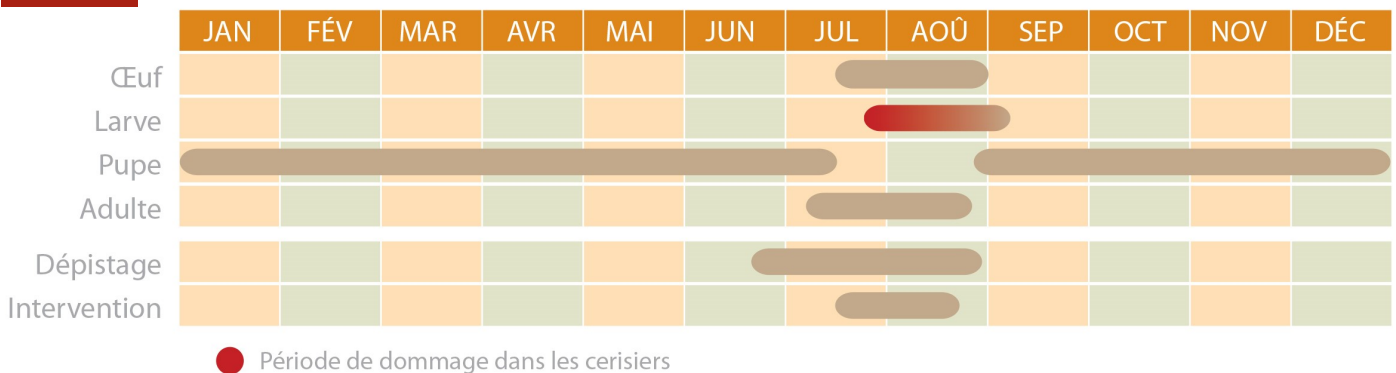
La tryptète produit une génération par année. Le cycle vital des deux espèces est similaire, sauf en ce qui concerne le moment où les adultes émergent du sol en été.

L'émergence des adultes de la tryptète des cerises commence en juillet et se poursuit durant environ un mois, connaissant un pic vers la fin de juillet. Les adultes de la tryptète noire des cerises sont plus rarement dépistés au Québec. Selon les données recueillies au Michigan, les adultes de cette espèce émergeraient de 10 à 15 jours plus tôt que ceux de la tryptète des cerises.

Les adultes se déplacent dans le feuillage des arbustes et se nourrissent du miellat, substance sucrée produite par les pucerons et autres insectes. Une semaine plus tard, les adultes s'accouplent, puis les femelles commencent à pondre peu après, surtout lors de journées chaudes et ensoleillées. Chacune d'elles peut pondre de 300 à 400 œufs, mais un seul œuf par cerise, sur une période de trois à quatre semaines.

L'éclosion des larves survient de cinq à sept jours après la ponte. Elles se nourrissent dans le fruit, près du noyau, durant deux à trois semaines. Lorsque le fruit est mûr, les larves matures percent un trou pour sortir du fruit et se laissent tomber au sol, où elles pénètrent à une profondeur moyenne de 5 cm. La tryptète hiverne au stade de pupes et passe environ dix mois dans le sol, à la base des cerisiers. Certains individus peuvent toutefois y rester deux ou trois ans avant d'émerger.

Figure 1 Évolution du cycle de vie de la tryptète et période de dépistage et d'intervention selon les mois de l'année



## Références

AGNELLO, et autres. *Tree Fruit Field Guide to Insect, Mite, and Disease Pests and Natural Enemies of Eastern North America*, Natural Resource, Agriculture and Engineering Services, 2006, 238 p.

CANADA. AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. *Profil de la culture de la cerise douce au Canada*, [En ligne], juin 2006, 63 p., [http://www5.agr.gc.ca/resources/prod/doc/prp/pdf/cherry\\_f.pdf](http://www5.agr.gc.ca/resources/prod/doc/prp/pdf/cherry_f.pdf) (Page consultée le 24 novembre 2016).

DUSTAN, G. Gordon et Thomas R. DAVIDSON. *Maladies, insectes et acariens des fruits à noyau*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1981, 68 p. [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2013/aac-aafc/agrhist/A43-915-1981-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2013/aac-aafc/agrhist/A43-915-1981-fra.pdf) (Page consultée le 1<sup>er</sup> décembre 2016).

MICHIGAN STATE UNIVERSITY EXTENSION. *Cherries: Insects*, [En ligne], [http://msue.anr.msu.edu/topic/cherries/pest\\_management/insects](http://msue.anr.msu.edu/topic/cherries/pest_management/insects) (Page consultée le 3 novembre 2015).

ONTARIO. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES DE L'ONTARIO. *Trypètes des cerises*, [En ligne], 2009, <http://www.omafr.gov.on.ca/lpm/french/tender/insects/bcfruitfly.html> (Page consultée le 24 octobre 2016).

PLANTWISE KNOWLEDGE BANK. *Plantwise Technical Factsheet: Black cherry fruit fly* (*Rhagoletis fausta*), [En ligne], <http://www.plantwise.org/knowledgebank/datasheet.aspx?dsid=47055> (Page consultée le 24 novembre 2016).

PLANTWISE KNOWLEDGE BANK. *Plantwise Technical Factsheet: Cherry fruit fly* (*Rhagoletis cingulata*), [En ligne], <http://www.plantwise.org/KnowledgeBank/Datasheet.aspx?dsid=47051> (Page consultée le 24 novembre 2016).

RIEDL H. et E. KUHN. « Tree Fruit Crops: Cherry Fruit Fly and Black Cherry Fruit Fly », *Cornell Cooperative Extension*, [En ligne], Tree Fruit Fact Sheet 102GFSTF-I 15, 1998, <http://www.nysipm.cornell.edu/factsheets/treefruit/pests/cff/cff.asp> (Page consultée le 3 novembre 2015).

## Auteurs et collaborateurs

### Rédaction

Caroline Turcotte, agronome, MAPAQ  
Kévin Lanoue-Piché, technologue agricole, Cultur'Innov  
Julie Marcoux, technologue agricole, MAPAQ

### Révision technique

Joseph Moisan-De Serres, biologiste-entomologiste, MAPAQ  
Ginette Laplante, consultante en horticulture

### Photographie

Caroline Turcotte, sauf indication contraire

### Édition

Christiane Bessette, conseillère en communication, MAPAQ

### Mise en page

Lucie Dionne, conseillère en communication, MAPAQ

Ce document a été réalisé grâce à une aide financière du Programme Innov'Action agroalimentaire, programme issu de l'accord Cultivons l'avenir 2 conclu entre le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Agriculture et Agroalimentaire Canada.